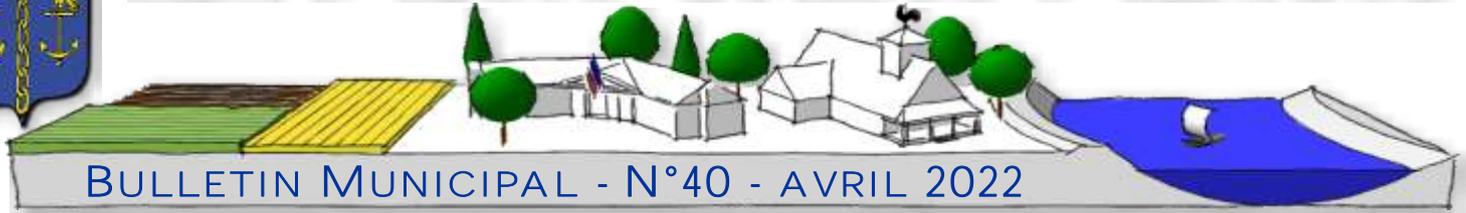




LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°40 - AVRIL 2022

Le mot du Maire

Si la pandémie semble prendre du recul, c'est la situation mondiale qui devient préoccupante, le tout sur fond d'élection présidentielle suivie des législatives. L'occasion de rappeler que voter est un devoir citoyen et qu'il permet de s'exprimer. Ceux qui ne s'acquittent pas de ce devoir se condamnent à se taire car « qui ne dit mot, consent ».

Toutes ces tensions se ressentent au quotidien en mairie. Les agents municipaux, le maire ne sont pas des punching-balls sur lesquels on peut se défouler. Sous prétexte d'être un élu, il n'est pas rare de se faire insulter voire agresser. Je peux comprendre que je ne sois pas apprécié par certains administrés et cela fait partie du jeu. Néanmoins, je n'admets pas le manque de respect, non pas pour moi mais pour la fonction que je représente ; surtout quand les coupables de ces faits sont pris en flagrant délit d'incivilités (le plus souvent pour des dépôts sauvages de déchets). Le plus incroyable est de constater que ces faits touchent toutes les générations.

Des textes de lois peuvent permettre aux élus de porter plainte en cas d'insultes ou d'agression sur un représentant de l'Etat. Je n'ai exercé ce droit qu'une seule fois face aux gens du voyage pour coups et blessures.

Aussi face à la dégradation de la situation et à la récurrence de ces faits, je mets en garde les personnes qui auraient des envies de se défouler sur le Maire ou les agents municipaux quelles que soient les raisons, de bien réfléchir avant de passer à l'acte, faute de quoi il faudra assumer la plainte et la peine. A bon entendeur !

Pour la majorité des personnes qui sont respectueuses de la fonction que je représente, je reste, bien évidemment à leur écoute et elles peuvent compter sur mon dévouement.

Patrick Foulon



On nous a volé la croix des Mariniers et le girouet de l'UNESCO !

Hommage à l'Ukraine

Le jaune et bleu sont des couleurs qui font penser à notre commune, mais en ce moment c'est plutôt à l'Ukraine que ces couleurs sont rattachées. Nous ne pouvions pas dans ce Petit Saint Pérois ne pas avoir une pensée pour ce pays qui vit un cauchemar et des moments que les plus anciens d'entre nous ont connus, il y a de cela 80 ans. Quand on voit dans les médias des images de bombardements, cela nous fait penser que notre commune, dans un passé relativement récent, avait elle aussi subi des dommages énormes. Donc c'est avec beaucoup de compassion que nous pensons à tous ceux qui connaissent cela en 2022. Par les temps qui courent, et cela renforce ma pensée, ce sont des problèmes bien plus importants que les futilités qui nous sont reprochées parfois. Cela doit nous donner matière à réflexion à propos des priorités de la vie en com-



Le fronton de la mairie aux couleurs de l'Ukraine !

Sommaire

Page 1 : *Le mot du Maire - Hommage à l'Ukraine*

Page 2 : *L'école municipale V. Meunier*

Pages 2 et 3 : *Les travaux dans la commune*

Pages 4 et 5 : *Retour sur quelques événements*

Page 6 : *« Saint Père d'antan »*

Page 7 : *Agenda - Annonces - Quizz*



Notre randonnée d'hiver

Le dimanche 16 janvier, nous avons organisé notre randonnée d'hiver. Cela faisait deux années qu'elle n'avait pas existé.

Au mois de décembre, nous avons écrit des lettres pour inviter les gens qui étaient venus il y a deux ans et nous avons demandé l'autorisation à la préfecture. On nous a dit que c'était possible à condition de faire des ravitaillements dehors et d'accueillir les randonneurs dehors aussi.

Le dimanche, nous avons proposé 4 parcours : un de 21 km, un de 13 km, un de 8 km et un de 5 km. Comme ça, on pouvait choisir ; Il y avait des ravitaillements sur tous les parcours.

Au total, il y a eu 220 randonneurs qui ont marché.

Nous étions contents et les

gens aussi.

L'argent qui a été reçu servira pour notre classe de découverte (cette année, nous allons dans le centre de Pénestin, en Bretagne, avec toutes les classes de l'école, puis les grands reviendront de Nantes à vélo).

Pour tous les coopérateurs,

Mohamed.



Aide aux devoirs

L'équipe de bénévoles a repris du service depuis la rentrée des vacances de février. Nous avons redémarré avec un effectif réduit à cause de la COVID 19.

Toute personne intéressée par cette activité, qui se déroule les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30, sera accueillie avec grand plaisir.

Prendre contact au 02.38.36.21.84 à l'avance Merci.



Travaux dans la commune



Nouveau lotissement Route de Paris

Les travaux concernant le lotissement de 8 logements, route de Paris, vont bon train. La voirie est en passe d'être terminée.



Aménagement bords de Loire - Mariniers de St Père

Nos bords de Loire ont fait peau neuve depuis un an maintenant grâce notamment aux « Brasse Bouillon » qui embellissent ce coin de la commune en vue d'une Saint Pierre au mois de juin que nous espérons exceptionnelle. (Programme en page 7).



Nouveau Local pour Les Bouchons d'Amour 45



L'association Les Bouchons d'Amour 45 permet de financer, grâce au recyclage des bouchons plastiques, du matériel indispensable aux enfants et adultes en situation de handicap.

Un nouveau local a ouvert le 8 mars dernier (4 chemin des places à Saint Père), une permanence est assurée le **mardi de 14h30 à 17h00**. Les bénévoles seront les bienvenus pour trier avec nous. Venez nombreux déposer vos bouchons.

Contact : 06.84.75.87.33



Dernier jour de Bernadette HUET avec « De Fil En Aiguille »

Nos cours de couture ont lieu tous les mardis durant toute la journée à la Maison de l'Amitié. On peut venir le matin ou l'après-midi, ou la journée entière. Après le départ de « Notre » Bernadette le 11 janvier de cette année, qui est partie pour cause de déménagement dans la région de Nevers, l'animatrice qui la remplace en ce moment, souhaite que cela ne soit que temporaire et donc nous recherchons, pour juin une personne pouvant assurer les cours. Pour rappel : l'adhésion est de 25€ pour l'année.



Après le départ de « Notre » Bernadette le 11 janvier de cette année, qui est partie pour cause de déménagement dans la région de Nevers, l'animatrice qui la remplace en ce moment, souhaite que cela ne soit que temporaire et donc nous recherchons, pour juin une personne pouvant assurer les cours. Pour rappel : l'adhésion est de 25€ pour l'année.

Pour tous renseignements :
Tél. Sylviane 02 38 94 59 28



Remise récompenses fleurissement



C'est sous un soleil rayonnant que s'est déroulée la remise des récompenses du fleurissement 2021 de la commune le samedi 26 mars. Les participants ont pu, dans une ambiance conviviale, débattre de nombreux sujets liés à l'embellissement de notre village. M le Maire a par ailleurs évoqué le problème récurrent des déchets sauvages qui défigurent notre commune. Une idée originale concernant la décoration des jardins à l'aide de petits pots en terre cuite a été évoquée avec des modèles (photos à l'appui). Ce petit moment



s'est clôturé par un verre de l'amitié pendant lequel chacun a pu discuter et se détendre, après cette longue période d'isolement contrainte et forcée.



Après-midi Crêpes avec le Club de l'Amitié

Nous nous sommes retrouvés le 20 février pour un « après-midi crêpes », suivi d'un quizz de culture générale ; tous les participants ont reçu un lot. Nous avons terminé la soirée par des jeux de société. Ce fut un agréable moment de partage.

Nous organisons un concours de belote chaque mois. Le repas de la fête des mères est prévu le 15 mai à l'hôtellerie du Château, ainsi que celui de l'ascension.

La cotisation annuelle est fixée à 15€, si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez contacter Mme Annick VOISIN au 06.44.92.10.12

La Présidente Mme BROSSARD





Repas des plus de 70 ans.

Le premier dimanche de mars nous avons pu retrouver nos aînés pour le traditionnel repas offert aux personnes de plus de 70 ans. Cela faisait 2 ans que celui-ci n'avait pas eu lieu pour les raisons que l'on connaît. Quand aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite, elles se sont vues remettre un colis, très apprécié, par M le Maire accompagné de certains conseillers (Christelle Zusatz, Denis Bre-



L'Amicale

Quel bonheur d'avoir pu retrouver enfin notre fidèle public pour une nouvelle saison !

Nous avons été contraints, COVID oblige, de décaler notre programmation 2022 d'un mois mais cela n'a entamé en rien notre enthousiasme et notre plaisir de jouer. Les nombreux spectateurs qui sont venus nous applaudir ont beaucoup apprécié la pièce de Jean-Claude Martineau : le bal des escargots.

Etant donné le contexte actuel très anxiogène ce fut « une bulle d'oxygène » pour tout le monde.

Nous bouclerons cette série de représentations le premier week-end d'avril à Saint-Benoit.

Tous les comédiens sont désormais sur les starting-blocks pour l'année prochaine.

Notre auteure préférée, Germaine Planson (Yolande Cloutier), est déjà à pied d'œuvre pour nous concocter une nouvelle pièce qui, comme d'habitude, ne devrait pas engendrer la mélancolie !

Nous attendons avec impatience cette comédie prometteuse que le public pourra découvrir dès janvier 2023 en espérant évidemment que l'année à venir soit plus sereine à tous points de vue.

La présidente Chantal Planchet





Suite de l'histoire de Saint-Père écrite par Alphonse Hirlay en 1889, l'avenant datant de 1919

Le Bois. -Les Pâturages. - La Motte.

Etant arrivé aux confins du village, je me vois obligé de quitter ce chemin pour aborder les terres du Bois dépendant de la ferme de Crassay.



Ces terrains, très fertiles, principalement en céréales, se cultivent difficilement, c'est ce qui nous donne à penser, comme son nom l'indique que ce terrain est resté longtemps planté en bois. Avec les médiocres instruments aratoires dont nos pères se servaient encore au cours du siècle dernier, médiocres surtout comparés à ceux que nous possédons aujourd'hui, il leur était presque impossible de cultiver ces terres.

Me voici aux Pâtures, terrains non cultivables dans la partie basse, mais donnant des foins assez estimés.

A droite des pâtures se trouvent des terrains argileux et faciles à labourer, ce qui concorde bien avec les paroles du Ministre Sully qui disait souvent :

« Labourage et Pastourage sont les deux mamelles de la France. »

Sur le point de terminer ma promenade je passe sur les terrains les plus fertiles du pays qu'on appelle le climat de la Motte, j'y respire le parfum des belles récoltes et je rentre dans les premières maisons de Saint-Père.

Quatrième journée

Rond-point. - La Croix. - Les Seigneurs.

Reprenant mes randonnées à travers le pays au croisement se trouvent les poteaux indicateurs des routes ci-dessus, la croix se trouvant au tournant de la route de Saint-Benoît fut érigée par la famille Lebert en mémoire d'un fils mort accidentellement à Lorient au cours de son service militaire.

Cent mètre plus loin se trouvaient autrefois, à moitié enfouies sous les terres de la levée, trois maisons qui, soi-disant, étaient plus que centenaires, dataient même de plusieurs siècles, leurs portes de greniers donnaient de plein pied sur la levée.

Dans mon jeune âge, certains vieillards m'affirmèrent que, sous le règne de la Terreur, la messe se célébrait dans le gre-

nier de l'une de ces maisons, celle-là, paraît-il, se trouvait à droite de la levée.

Ces maisons furent expropriées par l'administration des Ponts et Chaussées qui les fit démolir en 1880.

Continuant ma route, je passe sur la ligne du chemin de fer au passage à niveau, ce qui me rappelle l'accident dont a failli être victime le père Quelin, qui étant atteint de surdité et, poussant devant lui une brouette, n'entendit pas venir un train qui mit sa brouette en miette. Lui n'eût aucun mal.

Me trouvant maintenant au climat des Seigneurs, je n'y vois plus les vignes qui étaient autrefois l'orgueil des paysans. Elles ont fait place à de gentils jardins bien cultivés et bien entretenus, des arbres fruitiers et des tonnelles en font également l'ornement, depuis la gratuité du pont, les ouvriers et les rentiers de Sully en font leurs délices et leur paradis terrestre.

Les vignes ayant disparu, ceux à qui elles appartenaient pensaient peut-être comme l'Evangile qui a dit : « Votre œil est-il mauvais parce que je suis bon ? »

Dans le royaume du Ciel les premiers seront les derniers et les derniers seront les premiers.

Gravereaux. - Brèches. - Marga.

A gauche de la route de Saint-Benoît se trouve le climat des Gravereaux, qui doit son nom, à n'en pas douter, à la grève qui le côtoie et d'où l'on tirait de la gravelle, deux maisons étaient construites près de cette grève, elles ont disparu depuis longtemps. Mon grand-père était né dans l'une d'elle en 1796, elles devaient être de mesquine apparence, l'une s'appelait le Kremlin.

Plus loin se trouve le climat des Brèches, ainsi nommé parce que la Loire, dans l'une de ses crues si fréquentes avait fait une brèche dans la levée, des trous ayant été creusés par la poussée des eaux. Ces trous ont été comblés, il y a une trentaine d'années, par les propriétaires riverains de la levée.

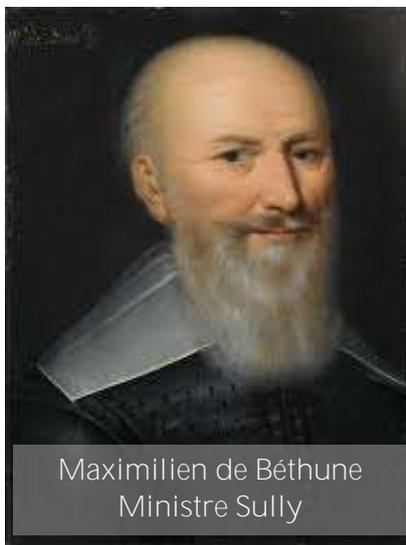
Aux confins de la commune je remarque des terres qui paraissent avoir été amoncelées à cet endroit pour rejeter l'effort des eaux dans son véritable lit. On dénomme ainsi cet endroit : Les deux levées.

Abandonnant la chaussée, je reviens vers les bords de la Loire, je me trouve en face du Marja, endroit redouté des mariniers à l'époque de la navigabilité de la Loire.

Des roches y ayant été jetées en si grande quantité qu'elles faisaient un obstacle à la navigation, l'on s'est souvent posé cette question dans le pays : « Pourquoi cette jetée a-t-elle été construite ? » Personne jusqu'alors n'est arrivé à la résoudre.

Voilà ce que personnellement je suppose. Cette jetée se trouvant bien en face du chemin de la ferme de la Huardière, il est possible qu'elle ait servi à établir un gué à cet endroit, étant donné que dans les temps les plus reculés les Gaulois se servaient de ces moyens pour faire passer leurs convois au moment des basses eaux.

En me rapprochant du village je passe près de la Balastière, industrie moderne auprès des gués gaulois.



Maximilien de Béthune
Ministre Sully



Mariage

Corporate

Mode

Coiffure

David Poirot
international photographer

Particuliers :
Identities - Mariage - Portrait - Naissance - Book - Evénements - Retouches Photos - Stages - Studio
Photos Aériennes (Spécialiste) - Chiens - Cheveux - Chats)

Entreprises :
Reportage - Défilé - Spectacle - Mode - Brochure & Catalogue - Dossier de Presse - Infographie - Impression - Documentaires
Photos Vidéo - Claporama - Photos Studio - Site Web - Stages...

Photart David POIROT est né en 2009. Aujourd'hui Photographe reconnu et incontournable dans les savoirs professionnels de la Coiffure, la Mode et la Beauté apportant son savoir faire et ses compétences artistiques depuis plusieurs années.

Location - Vente : Distributeur exclusif en France de la marque Actedé de la Styliste de Haute Couture de tenues traditionnelles orientales - Samira Chezzam
Accessoires et produits cosmétiques Bio,
Photos sur ardoises, mugs, toiles, posters personnalisables.....

A votre disposition pour tout renseignement et devis
06.18.93.35.80 - David57.poirot@gmail.com - www.jingoo.com/photart-david-poirot
Siret : 511 188 995 000 18 6 rue de Paris - 45460 - Saint Père sur Loire

SUR LOIRE

SAINT PERE

Dimanche 15 mai 2022

Réservé aux particuliers - sans réservation
Emplacement donné au fur et à mesure des arrivées

VIDE GRENIER

7h30 à 18h
A proximité de la salle polyvalente

Buvette - Restauration
2€ le mètre linéaire de stand

Pour + d'informations : 06 14 74 27 01

St Père sur Loire

Samedi 25 juin (Bords de Loire)

Fête villageoise de la Saint Pierre

10h30 - 11h30 : Réédification de la croix de Saint Nicolas
12h - 14h : Repas pour les bénévoles et Mariniers
14h - 18h : Animations Gratuites en bord de Loire

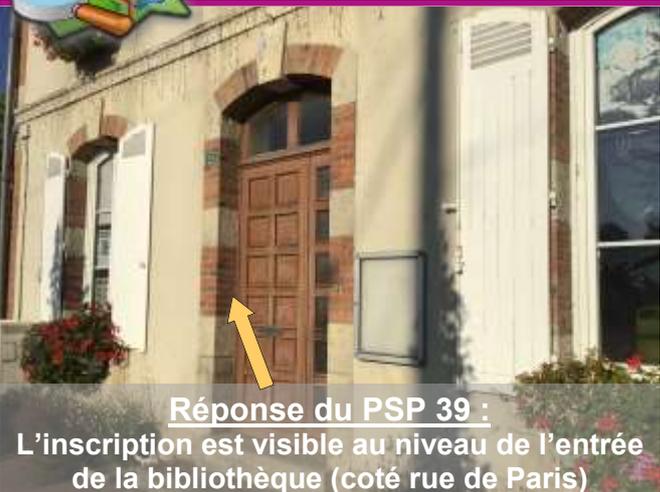
- Guinguette au vieux bourg (Orchestre M. Pigeot)
- Tours de bateaux (Mariniers de Voile de Loire)
- Atelier matelotage marinier (Professeur "La Ficelle")
- Jeux mariniers de boules de sable (A.M.S.)
- Canoë, joutes, Dragon Boat (CSMS Canoë-Kayak)
- Ateliers ludiques (A.M.S. et Ecole V.Meunier)
- Cheminée "La balade de Bataclan" (Office du Tourisme)
- Buvette, vente de chichis (St Père en Fête)
- Vente de bière la Saint-Péroise (Papillons Blancs, ADAPÉI)
- Vente de miel local (Apiculteur St-Pérois)

19h : Apéritif offert par la municipalité
20h : Repas populaire (2€/pers - sur réservation)
22h30 : Brandon
23h : Feu d'artifice
23h30 : Bal populaire (DJ - M. Pigeot)



Créée en 1998 par André Loisel et ses enfants, Patrick et Sylvie Tardif, ont transmis ce 1er avril le flambeau à un couple d'hôteliers Fred et Manue. Déjà connus dans le Giennois pour la reprise en 2016 d'une institution l'Hôtel le Rivage, souhaitons-leur une belle réussite dans ce nouveau Challenge.

À la découverte de St Père



Où se situe cette fenêtre à Saint Père ?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 09/12/2021 :

L'ordre du jour :

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2021
Approbation du rapport annuel 2020 du délégataire sur le prix et la qualité du service de l'eau potable
Approbation du rapport annuel d'activité 2020 du SICTOM
Approbation du rapport annuel d'activité 2020 du SYCTOM
Approbation du rapport annuel d'activité 2020 de GRDF
Acquisition de parcelles cadastrées ZE 317 et 476 située 5226 rue de Touraine appartenant à la Famille VILDY Maurice
Rétrocession de la parcelle cadastrée ZE 890 « Les Gravelleaux est » à la SCI Les Rives de Saint Père
Règlement des factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 de la commune
Incorporation de la voie cadastrée AH 526 & 666 route de Crassay dans le domaine public communal

Courriers de remerciements

La famille RAMEAU pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de Madame Suzanne RAMEAU née ANDRE,

Madame Christelle SUSATZ remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour les fleurs et les attentions reçues lors des funérailles de sa maman le 15 novembre 2021,

Le Maire remercie Monsieur Jean Marie FROISSARD pour le don versé au profit du CCAS pour le prêt de la Salle polyvalente du 5 novembre 2021.

Commission générale en mars 2022 :

Le conseil municipal « planche » en ce moment sur le budget 2022 de la commune, et c'est de plus en plus difficile avec des recettes en baisse, des charges qui augmentent et pourtant des ambitions de faire le maximum pour notre bien vivre. Tout cela n'est pas forcément compatible mais on fera du mieux que l'on peut, soyez en sûrs.



Informations diverses

Monsieur le Maire fait part de la situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 et notamment au niveau de la fréquentation des élèves dans notre maternelle et classes supérieures et services périscolaires dans notre école.

Monsieur le Maire annonce l'annulation des vœux 2022 prévus le 11 janvier prochain à 18h.

Monsieur le Maire fait part de l'installation future de 4 nouveaux commerces sur le territoire de Saint Père sur Loire et informe que compte tenu de la surface commerciale inférieure à 1000 m² la Commission Départementale d'Aménagement Commerciale de la Préfecture ne sera donc pas consultée.

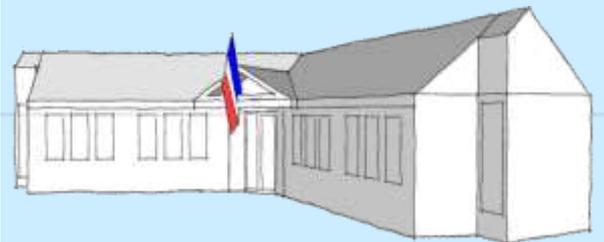
Monsieur le Maire informe que les déchets verts (déchetterie de St Père) ont été broyés par une entreprise de Vienne en Val. Le broyage a été valorisé en compost végétal.

Monsieur Sutter informe qu'une conférence s'est tenue au camping le mercredi 8 décembre dernier concernant le réaménagement des levées avec la participation du Conservatoire de l'Environnement.

Madame Bouchard informe qu'en raison de l'épidémie de covid 19, l'aide aux devoirs est repoussée. Elle informe que les enfants de la commune ont été reçus pour le prix régional de la citoyenneté et concourent aujourd'hui pour le prix national.

Monsieur le Maire remercie le concours de Monsieur J. CLOUTIER pour son investissement et sa participation aux décorations de Noël de la commune.

Mairie de Saint Père sur Loire



Tel : 02.38.36.21.84
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr



Ce tas de débris est le résultat d'un mois de ramassage de déchets sauvages dans la commune par les employés municipaux.

